

Etre référent douleur au sein d'un établissement accueillant des personnes polyhandicapées

Les demandes qui sont adressées au référent douleur au sein d'un établissement sont le plus souvent des demandes d'antalgiques qu'il faudrait administrer dans l'heure.

Pourtant le rôle d'un référent douleur est tout d'abord de faciliter la mise en place d'une évaluation la plus objective possible d'une éventuelle douleur, pour ensuite mettre en œuvre un protocole de soins qui doit se concevoir dans une réflexion approfondie qui se fonde sur des arguments vérifiables, accompagnée par le corps médical qui élabore un protocole et le prescrit. Le référent douleur doit aussi impulser au sein de l'équipe des modalités d'observation fine permettant de trouver quelquefois des propositions alternatives efficaces.

Objectifs

- Identifier les problématiques de la douleur qui mobilisent les équipes (freins et moteur de l'action).
- Mettre en place une méthodologie de projet et des outils d'évaluation de la douleur qui s'inscrit dans un accompagnement structuré en étapes.
- Développer ses capacités d'animation.

Contenu

- Être l'interface avec le corps médical et les services extérieurs susceptibles d'être des soutiens dans les situations complexes (équipes mobiles de soins palliatifs).
- Accompagner les équipes au quotidien pour tisser avec elles des liens de confiance.
- Participer au développement de leur capacité d'observation et d'action alternative.
- Élaboration d'une grille d'évaluation de la douleur spécifique à la structure et/ou maîtriser les grilles validées.
- Information et formation des professionnels qui seront amenés à administrer les grilles d'évaluation de la douleur.
- Mettre en place une méthodologie de projet qui s'inscrit dans un accompagnement structuré en étapes.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Guide méthodologique (procédure protocole).
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 1, 2 octobre et 19 novembre 2026

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 900 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées qui a suivi la formation «douleur».

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

AVERTISSEMENT

Ce stage nécessite impérativement d'avoir une bonne connaissance de la douleur et de sa prise en charge. Il sera principalement orienté vers le rôle de référent. Le stagiaire doit maîtriser parfaitement les outils permettant de reconnaître, d'évaluer et d'analyser la douleur.

INTERVENANTE

- **Fabienne GAUDIER**, cheffe de service paramédical.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

